

Manifeste

***Pour une véritable politique
artistique et culturelle
de l'enfance et de la jeunesse***



pédagogie coopérative



Nous, artistes, enseignant.e.s, éducateur.trice.s, médiateur.trice.s et intervenant.e.s culturelle.le.s, professionnel.le.s de la culture, chercheur.euse.s, étudiant.e.s,

Nous, parents,

Nous, citoyennes et citoyens,

Nous, associations nationales* représentatives des arts vivants pour et par l'enfance et la jeunesse,

Conscients de notre responsabilité collective vis-à-vis de cette génération,

Avons la conviction que l'art et la culture permettent de construire une société d'individus émancipés, responsables et solidaires.

Forts d'une histoire et de décennies d'inventions, d'expériences, de réussites artistiques et éducatives qui participent d'une authentique démocratisation culturelle du spectacle vivant,

Héritiers d'une politique culturelle française et acteurs d'un grand mouvement associatif qui a contribué à affirmer, notamment par la Belle Saison, la vitalité de la création pour le jeune public et de tous ceux qui l'accompagnent,

Partageant les valeurs et les ambitions inscrites dans le Plan Génération Belle Saison et nous engageant dans d'autres mouvements nationaux,

Nous affirmons aujourd'hui notre désir de transmission d'un héritage culturel articulant patrimoine et création contemporaine et notre attachement particulier aux arts vivants comme espace singulier de l'expérience esthétique et de la conscience de la complexité du monde.

Nous affirmons que l'éducation à l'art, l'éducation par l'art et l'ouverture culturelle doivent trouver leur place dans tous les ministères qui ont pour mission l'enfance et la jeunesse : Culture et Communication, Éducation Nationale, Jeunesse et Ville, Justice, Affaires sociales, Familles... en bonne intelligence avec les collectivités territoriales et tous les acteurs de l'éducation et l'enseignement artistiques, dans tous les temps de vie de l'enfant dès le plus jeune âge, à l'École, hors de l'école, et dans les lieux de pratique artistique.

Nous avons pour ambition collective de :

1. Placer la création artistique au cœur de notre projet de société

Avec un investissement prioritaire :

- Dans la création, une création audacieuse et innovante, aux formes et langages multiples.
- Dans un soutien important aux créateur.trice.s, artistes, chercheur.euse.s, innovateurs sociaux, artisans... ayant au cœur de leur métier et de leur réflexion l'art, la toute petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
- Dans les résidences, présences d'artistes au plus près des territoires, co-construisant avec les forces vives artistiques, éducatives et sociales de nouveaux processus de création, de transmission et de médiation avec les publics dans leur diversité.

2. Accompagner tous ceux qui favorisent la transmission, l'éducation, le partage et la rencontre avec l'art

Avec un soutien affirmé et amplifié :

- À l'action culturelle, aux médiateur.trice.s et aux « passeurs » dans toutes les dimensions de la culture et de la vie sociale, économique et politique.
- À l'éducation artistique, comme constitutive dès l'enfance de la formation de la personne tout au long de la vie, en ce qu'elle permet à chacun d'explorer son rapport à lui-même et à l'autre. Elle repose sur la fréquentation des œuvres, des artistes, des métiers et des institutions qui les accompagnent et la nécessaire pratique artistique.
- À l'enseignement artistique, au service public d'enseignement artistique spécialisé.

3. Partager avec l'enfant citoyen, acteur de sa propre vie, des temps de découvertes artistiques, de pratiques, d'explorations, d'expérimentations et d'apprentissages lui permettant d'appréhender le monde qui l'entoure et de s'inscrire dans celui-ci, dès son plus jeune âge.

- En considérant, à l'instar de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, l'enfant et l'adolescent.e comme sujet, qui dit JE et qui reconnaît l'autre en se construisant dans un NOUS, dans une prise de conscience de l'altérité comme amorce de l'altruisme.

- En sollicitant la curiosité des enfants et adolescent.e.s pour développer le désir d'apprendre, en accompagnant les jeunes générations dans leur appréhension du monde et leur projection dans l'avenir, en aiguisant leur regard critique, tant à travers les pratiques artistiques vivantes, qui mettent en dialogue et en mouvement les corps, les cœurs et les intelligences, qu'au travers des échanges discursifs ou sensibles qui forgent leurs capacités singulières d'écoute, de prise de parole, d'expression et de reformulation.

4. Affirmer la nécessité d'une diversité culturelle, esthétique et territoriale.

- En revendiquant une responsabilité partagée par tou.te.s d'ouverture de la jeunesse à l'art et à la culture, dans un contexte de fractures sociales, d'exacerbation des différences, de crispation sur les identités.
- En réinventant le lien à la population et au territoire, pour renouer le dialogue à tous les niveaux : politiques, publics/non-publics/publics empêchés.
- En imaginant les nouveaux chemins de la médiation, de la formation, véritables passerelles pour accueillir enfants et jeunes dans leurs différences familiales, sociales et culturelles, en reconnaissant leur autonomie, leurs besoins et leurs pratiques, pour travailler à la mise en place de nouvelles solidarités et pour redistribuer les cartes et les ressources.

Dans ce sens, nous appelons nos concitoyen.nes à souhaiter dans le même élan :

★ Une véritable politique artistique et culturelle qui :

- Soutient une création artistique aux formes multiples, ambitieuse, exigeante et pertinente, dès le plus jeune âge et libre de toute pression sociale et politique.
- Accompagne des espaces et lieux de liberté, d'imaginaire et d'apprentissages donnant accès au symbolique, ouverts aux artistes, aux enfants, aux adolescents mais aussi aux adultes.
- Promeut la pratique artistique comme terrain d'expérimentation et d'appropriation, prenant appui, par exemple, sur la transmission par des artistes-enseignants.
- Reconnaît et encourage les réalisations et projets qui mettent en perspective des collaborations, des partenariats et endroits de solidarité interprofessionnelle, des compagnonnages et des coopératives de moyens, des réseaux et plateformes d'échanges, au national comme à l'international.
- Offre place et parole à chacun, petit ou grand, dans la conception et la mise en œuvre de pratiques culturelles partagées.

★ Une véritable politique publique d'éducation artistique et culturelle, nationale et interministérielle, qui lutte contre les inégalités, quelles qu'elles soient (artistiques, culturelles, esthétiques, sociales, territoriales...).

★ La reconnaissance des fonctions ressources nécessaires à l'accompagnement dans leurs projets des professionnels investis dans la rencontre des arts vivants et de la jeunesse : production d'informations et d'outils, création et appropriation d'expertise et d'expériences, évaluation et capitalisation des pratiques.

★ La prise en compte du jeune public dans toutes les formations d'artistes (conservatoires, écoles nationales), d'enseignants et de futurs professionnels de la culture et du champ social.

★ Le développement de temps et de lieux de formations conjointes artistes-enseignants, formations initiales et continues, nationales et déconcentrées, sur la pédagogie de la rencontre artistique et sur l'exercice du partenariat.

★ La reconnaissance, dans le régime de l'intermittence et dans le travail des auteurs, des temps de transmission, d'action artistique et de création avec les publics.

C'est sur cette base, nos fondements et valeurs communes, que nous interrogeons celles et ceux qui aspirent à présider demain notre République française, afin de connaître le rôle qu'ils souhaitent voir jouer à l'État et aux collectivités locales, comme garants d'équité territoriale et d'exigence artistique pour les enfants de la République.

Nous considérons la jeunesse comme une richesse, un potentiel, une ressource pour le présent et notre avenir, une jeunesse que la découverte, l'appropriation des œuvres contemporaines et la pratique artistique, en écho aux grandes œuvres du patrimoine, doivent nourrir, enrichir, interroger, en l'inscrivant dans son humanité, en lui donnant à goûter au bien commun et en l'invitant à grandir.

**Ce manifeste a été rendu public à l'occasion du
Forum politique «Arts vivants, enfance et jeunesse»,
le 30 mars 2017, à Nantes,
dans le cadre du festival Petits et Grands**

Les associations signataires du manifeste :

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale	http://www.anrat.net/
Enfance et Musique	http://www.enfancemusique.asso.fr/
Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné	http://www.fuse.asso.fr/
JM France	http://www.jmfrance.org/
La Ligue de l'Enseignement	http://www.laligue.org/
L'Office Central de la Coopération à l'École	http://www2.occe.coop/
et Scènes d'enfance - ASSITEJ France.	



c/o ONDA
13 bis rue Henry Monnier
75009 PARIS

www.scenesdenfance-assitej.fr
contact@scenesdenfance-assitej.fr
tel: +33 (0)6 50 24 08 07
